

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2313

présenté par
Mme Bergé
-----**ARTICLE PREMIER**

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de ressources naturelles »

les mots :

« d'eau et d'autres ressources naturelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'eau fait partie des ressources naturelles dont il est important de mesurer la consommation nécessaire pour la fabrication d'un produit. Le présent amendement vise à souligner l'importance de l'enjeu que représente la consommation de cette ressource pour mesurer les impacts d'un bien sur l'environnement.